

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES RÉMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Respectez le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles.

Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge - Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



198357

Déclaration de Maladie : N° S19-0050949

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 5346 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MOULATIF MOSTAFA Date de naissance : 16.02.62

Adresse : MÉME

Tél. : 06.67.86.39.59 Total des frais engagés : 50000 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 27/02/24

Nom et prénom du malade : Hind Daoulah Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Lipathions +

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 29/02/2024

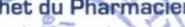
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22/02/2014		560x6	3360	 Dr. HAFEDH ABDI MOUSSA - RESIDENCE HAYRAN - CASABLANCA TEL: 0527 716628

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 RUE 10 N RDC MM GH 41 Casablanca Ras, El Badi Sidi OM man CASABLANCA	27.02.24	286.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

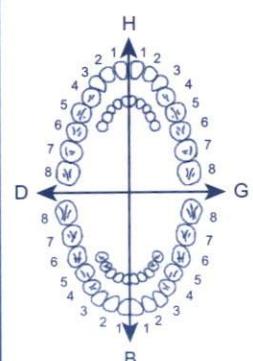
Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr HAFDI Karim

CARDIOLOGUE

Maladies du Coeur et des Vaisseaux

- Ex praticien à l'Hôpital Cochin Saint Vincent de Paul (Paris)
- Ex praticien au CHU Ibn Rochd



الدكتور حفيظي كريمة

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

• طبيب سابق بمستشفى كوشان بباريس

• طبيب سابق بمستشفى ابن رشد

Lot N° : FL19

Exp : 07/2026

PPC : 125,50 DH

Casablanca, le

27/02/2024

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg

28 comprimés O

PPV 87DH50

X4
Ged

Mme MOULATIF HIND

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg

28 comprimés O

PPV 87DH50

MG COMPRIMÉ QUADRISÉCABLE BOÎTE DE 28

tin pendant 3 mois

FERLHO

1 cp x 2/j (1mois) puis 1cp le soir pendant 2 mois

49,60

D CURE FORTE 100.000 UI

1 ampoule / mois pendant 3 mois

PPV: 49,60 DH
LOT: 23H10
EXP: 08/2026

T = 726,60

N°3 / Résidence Haytam - Casablanca
Sidi Moumen - Hay El Walaa
Dr. HAFDI Karim
Cardiologue

Name: MOULATIF HIND Cli No.:

Sex:

Age: 20Y

SN: 0020638

Section:

CaseNo.:

BedNo.:

Date: 27/02/2024 16:20:26



Prompt:

Total Beats 24 ,Normal Beats 24 .
in gear Sinus mode Target rate; Cardiac electric axis normal; Abnormal T wave;

Frequency:	1000Hz	QT Interval:	412ms	Dr. HAFDI Karmi Cardiologist 3, Residence Haylam, Hay El Waliha Sidi Mounen - Casablanca Tel: 0522 71 66 36
Sample Time:	17s	QTc Interval:	502ms	
HR:	89bpm	P Axis:	61.50°	
P Interval:	87ms	QRS Axis:	65.20°	
QRS Interval:	91ms	T Axis:	39.50°	
T Interval:	280ms	RV5/SV1	1.11/0.36mV	
PR Interval:	127ms	RV5+SV1	1.48mV	

Doctor: DR HAFDI